

Parc naturel
régional du Vercors

SYLVOTROPHÉE VERCORS

Promouvoir la gestion
multifonctionnelle
des forêts du Vercors



SECONDE ÉDITION



Photo: PNRV/Jean Andrieux

Après une première version très réussie en 2022, le Parc naturel régional du Vercors lance la nouvelle édition du concours SylvoTrophée.

SYLVOTROPHÉE, KESAKO ?

Le **SylvoTrophée** est un concours ouvert aux propriétaires de parcelles forestières. Il vise à **récompenser des pratiques de gestion forestière multifonctionnelles**, c'est-à-dire répondant aux trois enjeux du développement durable.

Ainsi, la forêt promue sera celle qui répondra le mieux aux enjeux économiques (production de bois), écologiques (préservation de la biodiversité) et sociaux (paysage, accueil du public).

Un **jury composé de personnes qualifiées** sera chargé de visiter et noter, en présence du propriétaire, les parcelles candidates. À l'issue d'une délibération, un lauréat sera désigné.

Retrouvez le livret de la première édition du SylvoTrophée sur le Vercors [ici](#).

POURQUOI UN SYLVOTROPHÉE SUR LE VERCORS ?

Le SylvoTrophée est une action qui s'intègre dans la politique forestière du Parc et qui s'inscrit plus particulièrement dans son volet sensibilisation. En effet, en plus de valoriser les pratiques forestières intégratrices des différents enjeux promus par le territoire - notamment au travers de la charte -, ce concours vise à susciter dialogue et émulation entre forestiers d'une part, et avec le grand public d'autre part, en lui faisant découvrir les **bonnes pratiques** de gestion forestière.



Photo: PNRV



Photo : Paul-André Coumès

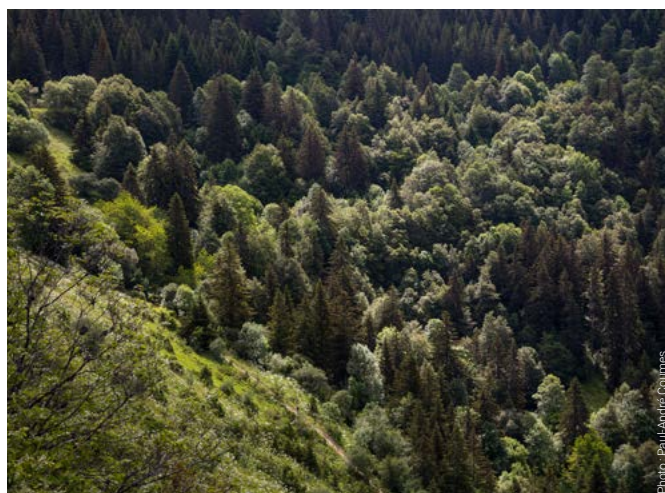


Photo : Paul-André Coumès

QUEL THÈME

Afin de faire le parallèle avec l'édition précédente, le thème choisi cette année est « **la futaie irrégulière de montagne** ».

PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE

Afin de s'inscrire dans la continuité de l'édition précédente, le périmètre retenu est le **plateau coté Isérois**, c'est-à-dire les communes d'Autrans-Méaudre en Vercors, Corrençon-en-Vercors, Engins, Lans-en-Vercors, Saint-Nizier-du-Moucherotte et Villard-de-Lans.



Photo : Paul-André Coumès



Photo : Paul-André Coumès

POUR QUI ?

Sont concernés **les propriétaires de forêts publiques** (communales, domaniales) **et privées**, sans distinction. Ils présenteront au concours une « belle parcelle » de leur choix (ou groupe de parcelles contiguës), et non la totalité de la propriété. La surface minimale est de **4 hectares** et la dernière coupe doit remonter à **moins de dix ans**.

En s'inscrivant au concours, **le propriétaire s'engage à participer à la visite de sa parcelle par le jury**, qui se tiendra les 4 et 5 juillet 2023. Il pourra être accompagné du gestionnaire de cette parcelle. En introduction de la visite, un exposé liminaire sera l'occasion pour lui d'exposer sa vision de la forêt et les pratiques mises en œuvre pour y répondre.

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Les propriétaires satisfaisant aux conditions d'éligibilité fixées ci-avant sont tenus de remplir le dossier d'inscription joint et de le transmettre à l'adresse indiquée avant **le 15 mai 2023**.





Photo : SGM Booth

CALENDRIER

- **Inscriptions** : du 1^{er} avril au 15 mai 2023
- **Pré-sélection** éventuelle des candidats (6 candidats maximum) : fin mai 2023
- Visite et évaluation des parcelles par le jury : **4 et 5 juillet 2023**
- Remise des prix : **29 ou 30 juillet 2023** lors de la Fête du Bleu à Villard-de-Lans



Photo : Fabien Da Costa

L'ÉVALUATION DES PARCELLES

Les parcelles éligibles feront l'objet d'une évaluation par **un jury** composé de six personnes qualifiées, réparties en trois collèges : **économie, écologie, social**.

Chaque juré remplira une grille d'évaluation, qui appréciera différents critères répondant aux enjeux du territoire. À l'issue des visites, la délibération du jury permettra de désigner le lauréat.



Photo : PNRV

REMISE DES PRIX

Les participants seront invités à la **remise des prix** qui se déroulera à l'occasion d'un temps dédié lors de la Fête du Bleu, le week-end du 29 et 30 juillet à Villard-de-Lans.

Parc naturel
régional du Vercors

Contact

Constance Proutière - chargée de mission forêt
filiale bois

06 08 36 45 63 - constance.proutiere@pnr-vercors.fr

www.parc-du-vercors.fr